



Conseil économique et social

Distr. générale
5 mars 2012
Français
Original: anglais

Commission économique pour l'Europe

Conférence des statisticiens européens

Soixantième réunion plénière

Paris, 6-8 juin 2012

Point 6 a) de l'ordre du jour provisoire

Examen des résultats du sous-programme et de la planification du programme

Programme de travail du sous-programme sur les statistiques pour l'exercice biennal 2012-2013

Note du secrétariat

Résumé

La présente note contient le programme de travail biennal du sous-programme 3 sur les statistiques de la Commission économique pour l'Europe (CEE), pour l'exercice 2012-2013. Elle se fonde sur le Programme statistique de la CEE pour 2012 figurant dans le document paru sous la cote ECE/CES/2012/13. Le programme pour l'exercice biennal 2012-2013 se subdivise en quatre grands domaines de travail: a) coordination des activités statistiques internationales dans la région de la CEE; b) base de données statistiques de la CEE; c) activités méthodologiques; et d) renforcement des capacités des États membres de la CEE.

Les «activités méthodologiques» se décomposent à leur tour en quatre modules: a) statistiques économiques; b) statistiques sociales et démographiques; c) environnement et développement durable; et d) aspects interdisciplinaires de la statistique.

On trouvera à l'annexe I une liste des mandats relevant du sous-programme sur les statistiques. Dans l'annexe II, des liens sont établis entre les réalisations escomptées et indicateurs de succès du cadre stratégique et les modules d'activités plus détaillés du présent programme de travail biennal.

Cette note est présentée à la Conférence des statisticiens européens pour adoption. Elle a été approuvée par le Bureau de la Conférence et sera également soumise au Comité exécutif de la CEE.

I. Introduction

1. Le présent document expose le projet de programme de travail correspondant au sous-programme sur les statistiques («le sous-programme») pour la période 2012-2013. Le Bureau de la Conférence des statisticiens européens («la Conférence») est invité à étudier ce projet puis à l'adopter à sa réunion de novembre 2011. Le projet sera ensuite soumis au Comité exécutif de la Commission économique pour l'Europe (CEE) pour approbation officielle. La Conférence aura la possibilité d'aménager son programme de travail au cours de l'exercice biennal. Il sera rendu compte de ces aménagements dans un document distinct.
2. Le projet de programme de travail, qui est conçu selon une approche axée sur les résultats, indique, pour chaque module d'activités, une réalisation escomptée et une liste de produits/activités proposés pour la période 2012-2013 et devant contribuer à l'obtention des résultats escomptés.
3. Le regroupement des activités en modules est exactement le même que celui utilisé par le Comité pour l'évaluation biennale des résultats de son sous-programme. Le lien entre le cadre stratégique de la CEE et l'approche par modules utilisée pour l'évaluation biennale du sous-programme pour 2012-2013 est présenté dans l'annexe II du présent document.
4. En outre, les produits/activités énumérés dans le présent document correspondent au budget-programme de la CEE proposé pour 2012-2013 et sont complétés par des éléments additionnels afin de refléter des évolutions et besoins plus récents des États membres de la CEE. Pour s'y référer plus facilement, ces nouveaux produits/activités sont suivis de la mention «additionnel».
5. Les produits/activités ont été classés dans les modules d'activités selon les grandes catégories suivantes:
 - a) Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants;
 - b) Publications et autres supports d'information;
 - c) Coopération technique, y compris les séminaires, ateliers, stages de formation et services de conseil.
6. Les indicateurs de succès pertinents ainsi que les données de référence et les objectifs en fonction desquels les résultats seront évalués sont présentés dans le document paru sous la cote ECE/CES/BUR/2012/FEB/20/Add.2, afin de permettre au Comité de vérifier plus facilement si tous les produits nécessaires pour obtenir les réalisations escomptées ont été inclus dans le plan.
7. Enfin, l'annexe I du présent document énumère les textes généraux de la CEE portant autorisation et les textes relatifs au sous-programme.

II. Objectif et stratégie

8. L'objectif du sous-programme sur les statistiques est d'améliorer la qualité des statistiques officielles aux niveaux national et international et d'assurer la coordination des activités statistiques internationales engagées dans la région de la CEE.
9. Le sous-programme relève de la Division de statistique. La coordination de l'ensemble des activités statistiques internationales dans la région restera l'une des composantes majeures de son orientation stratégique. Le sous-programme permettra de défendre les Principes fondamentaux de la statistique officielle auprès de la communauté

statistique internationale et de conseiller les pays au sujet des cadres institutionnels des statistiques officielles.

10. Sur le plan méthodologique, le sous-programme sera centré sur un certain nombre de domaines choisis, en particulier ceux dans lesquels la CEE peut apporter une valeur ajoutée et compléter les travaux entrepris par d'autres organisations internationales. Les activités consisteront essentiellement à élaborer et à actualiser des principes directeurs méthodologiques et des pratiques générales et à conseiller les services nationaux de statistique sur les règles et les meilleures pratiques actuelles de l'ONU et sur l'application de ces différents outils à l'échelle nationale. L'accès public à tous les documents des réunions, aux programmes de travail et aux normes et recommandations statistiques sera un gage de transparence et de responsabilité.

11. Les activités de coopération technique seront axées sur les priorités essentielles correspondant aux besoins des pays. Elles dépendront de la demande et se concentreront sur les domaines dans lesquels l'ONU a établi des règles, tels que les recensements de la population, les indicateurs relatifs aux objectifs du Millénaire pour le développement, les comptes nationaux, les prix, les statistiques commerciales, les statistiques ventilées par sexe et la diffusion des données statistiques.

12. Les travaux de statistique entrepris dans le cadre du sous-programme viseront à répondre à des demandes internes et externes permanentes. Les données seront mises à la disposition du public par le biais de l'Internet. Un cadre de qualité permettra d'assurer la diffusion de données pertinentes, actualisées et simples à utiliser.

13. La coopération avec les services statistiques d'autres organisations internationales se poursuivra, sous la forme de réunions et de groupes de travail communs visant à coordonner la mise au point d'outils méthodologiques, l'élaboration de normes et de recommandations, la publication des meilleures pratiques et l'utilisation de moyens modernes de partage des données.

III. Produits/activités à réaliser au cours de l'exercice biennal 2012-2013

A. Module 1 Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la CEE

<i>Présentation du module</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
<p>Coordonner les activités statistiques internationales dans la région de la CEE et promouvoir les Principes fondamentaux de la statistique officielle de l'ONU. Permettre aux responsables des organismes nationaux et internationaux de statistique d'examiner des questions d'intérêt commun, d'échanger des données d'expérience et d'élaborer des normes et des recommandations afin d'améliorer les statistiques nationales et leur comparabilité au niveau international. Activités de secrétariat pour la Conférence et son Bureau.</p>	<p>Refonte structurelle de l'activité statistique par la coordination entre les différentes organisations internationales et par l'élimination des doubles emplois et la correction des lacunes</p>

1. Produits/activités

a) Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants

1.1 Soixantième et soixante et unième réunions plénières de la Conférence des statisticiens européens (10 demi-journées).

1.2 Bureau de la Conférence (14).

Documentation: Rapports de la Conférence (2); documents destinés à la coordination des activités statistiques internationales (12); documents présentant un intérêt pour les services nationaux de statistique (12).

b) Publications et autres supports d'information

1.3 Base de données sur les activités statistiques internationales servant d'appui à la coordination des activités statistiques internationales (2).

1.4 Brochures et supports d'information sur les Principes fondamentaux de la statistique officielle et la Conférence des statisticiens européens (2).

c) Coopération technique

1.5 Réunions du Groupe de travail du projet pour les statistiques dans le cadre du Programme spécial des Nations Unies pour les économies des pays d'Asie centrale (SPECA) (4 produits additionnels par rapport au descriptif du budget-programme) destinées à coordonner les activités de renforcement des capacités et à garantir qu'elles reflètent les priorités des pays.

B. Module 2 Base de données statistiques de la CEE

<i>Présentation du module</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
<p>Mettre à disposition des pays de la CEE des statistiques macroéconomiques, sociales et démographiques fiables, actuelles et comparables en anglais et en russe, y compris des données sur les progrès réalisés vers la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et sur l'égalité des sexes, dans le cadre d'une base de données en ligne.</p> <p>Cette base de données fournit des données sources pour les publications et les articles consacrés au développement économique et social de la région de la CEE, et contribue à définir des priorités pour les activités méthodologiques de la CEE. Elle constitue une ressource stratégique pour d'autres programmes de la CEE lorsqu'il s'agit de conserver et de diffuser des données.</p>	<p>Augmentation du nombre de données statistiques fiables, actuelles et comparables figurant dans la base de la CEE, y compris des données ventilées par sexe, pour tous les pays de la région de la CEE</p>

1. Produits/activités

a) Publications et autres supports d'information

2.1 Base de données de la CEE actualisée accessible en ligne sur les statistiques ventilées par sexe (2), y compris des données sur le sexe, la population, les familles et les ménages, le travail et l'économie, l'éducation, la vie publique, la santé et la mortalité, la criminalité et la violence, les sciences et les technologies de l'information et des communications, ainsi que sur l'équilibre vie professionnelle-vie privée.

2.2 Base de données de la CEE actualisée accessible en ligne sur les statistiques macroéconomiques (2), y compris des données sur les comptes nationaux, la production industrielle, la main-d'œuvre et les salaires, les indices de prix et les relations économiques extérieures. Une série d'indicateurs de la mondialisation sera élaborée à partir des données existantes.

2.3 Base de données de la CEE actualisée sur les indicateurs des OMD (2), y compris les indicateurs des OMD nationaux concernant l'ensemble des huit objectifs.

2.4 Mise à disposition, tous les ans, de l'infrastructure de la base de données pour les autres sous-programmes de la CEE aux fins de stockage et de diffusion des données, et qui sert actuellement pour les statistiques de la CEE relatives aux transports et aux forêts (2).

2.5 Centre d'échange en ligne de données sur les migrations internationales concernant les pays d'Europe orientale, du Caucase et d'Asie centrale (EOCAC) dont l'objectif est de contribuer à aplanir les différences entre les données de ces pays relatives à l'immigration et à l'émigration (2 additionnels).

2.6 Série annuelle d'articles sur le développement économique et social de la région de la CEE s'appuyant sur la base de données statistiques à paraître dans les bulletins d'information hebdomadaires de la CEE (*ECE Weekly*) (2).

2.7 Parution de l'édition 2013 de «UNECE Countries in Figures» (1) consacrée au développement économique et social des pays de la CEE.

b) Coopération technique

2.8 Aide à l'élaboration de bases de données pour la diffusion, en particulier destinée aux pays de l'EOCAC (projet financé par des ressources extérieures, voir module 7).

C. Module 3 Activités méthodologiques dans le domaine des statistiques économiques

Présentation du module

Réalisation escomptée

Mise au point et promotion de normes, directives et recommandations internationales destinées à améliorer la qualité et à accroître la comparabilité des statistiques économiques, en particulier dans les domaines suivants: comptes nationaux, mondialisation, statistiques des prix, registres des entreprises et statistiques conjoncturelles, grâce à une analyse de l'application des normes et des directives et à l'échange de données d'expérience entre les pays. Ces travaux se traduiront par l'établissement de

Normes, méthodes et pratiques actualisées et nouvelles destinées à garantir la comparabilité des statistiques à l'échelle internationale

Présentation du module
Réalisation escomptée

directives méthodologiques concrètes, la collecte des pratiques générales et des supports de formation. Activités de secrétariat pour les équipes de spécialistes travaillant dans ce domaine.

1. Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants*

3.1 Réunion du Groupe d'experts de la comptabilité nationale (8) pour mettre au point la mesure des services, du bien-être des ménages et de la mondialisation des économies.

3.2 Réunion sur les indices des prix à la consommation, en collaboration avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) (6) pour étudier les directives à venir sur le coût de l'immobilier à usage d'habitation.

3.3 Réunion sur les registres des entreprises (4) pour étudier la question de l'élaboration de normes internationales sur les registres des entreprises.

3.4 Réunion de l'Équipe spéciale de la production mondiale (10, 6 additionnelles) conjointement avec la réunion consacrée à la comptabilité nationale, sous réserve de l'approbation de la Conférence, de son Bureau et du Comité exécutif.

Documentation: Documents pour les réunions intergouvernementales sur les statistiques économiques (8).

b) *Publications et autres supports d'information*

3.5 Projet de directives sur le concept et la mesure de la production mondiale (document définitif escompté pour l'exercice biennal 2014-2015), sous réserve de l'approbation de la Conférence, de son Bureau et du Comité exécutif (1 additionnel).

3.6 Normes et études statistiques: Plan régional de mise en œuvre du Système de comptabilité nationale (SCN) de 2008 (1).

3.7 Outils méthodologiques: Plate-forme basée sur wiki pour la collecte des meilleures pratiques relatives au traitement des effets de la mondialisation (1).

c) *Coopération technique*

3.8 Projet «New Challenges in Economic Statistics» (2011-2012) cofinancé par la Banque mondiale. Il comprend des ateliers de formation et des réunions de travail sur les indicateurs économiques conjoncturels et l'ajustement saisonnier, ainsi que sur la mise en œuvre du SCN 2008 par les pays de l'EOCAC (projet financé par des ressources extérieures, voir module 7).

3.9 Séminaires consacrés à l'impact de la mondialisation sur les statistiques économiques organisés dans le cadre du Forum d'Astana, en collaboration avec de l'Institut de statistique de la République du Kazakhstan (projet financé par des ressources extérieures, voir module 7).

D. Module 4

Activités méthodologiques dans le domaine des statistiques sociales et démographiques

<i>Présentation du module</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
Mise au point et promotion de normes, directives et recommandations internationale destinées à améliorer la qualité et à accroître la comparabilité des statistiques sociales et démographiques, en particulier dans les domaines suivants: recensements de la population et du logement, statistiques des migrations, statistiques différenciées selon le sexe, statistiques sur la santé, statistiques sur la criminalité et la justice, mesure de la qualité de l'emploi, indicateurs relatifs aux OMD, grâce à une analyse de l'application des normes et des directives et à l'échange de données d'expérience entre les pays. Ces travaux se traduiront par l'établissement de directives méthodologiques concrètes, la collecte des pratiques générales et des supports de formation. Activités de secrétariat pour les équipes de spécialistes travaillant dans ce domaine.	Normes, méthodes et pratiques actualisées et nouvelles destinées à garantir la comparabilité des statistiques à l'échelle internationale

1. Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants*

- 4.1 Réunion sur les recensements de la population et du logement (6) pour échanger des données d'expérience dans le cadre du cycle de recensement actuel et entamer la révision des recommandations en vue du prochain cycle.
- 4.2 Réunion du Groupe d'experts des recensements fondés sur les registres (4) pour renforcer l'efficacité et améliorer les méthodes de recensement fondées sur les registres.
- 4.3 Réunion de travail sur les statistiques des migrations (6) en collaboration avec Eurostat.
- 4.4 Réunion de l'Équipe spéciale chargée d'améliorer les données sur les migrations issues des enquêtes sur les ménages (4).
- 4.5 Réunion de travail sur les statistiques ventilées par sexe (6) destinée à améliorer la qualité de celles-ci et à élaborer une série d'indicateurs pour le suivi de l'application des politiques en matière de parité.
- 4.6 Atelier sur les statistiques ventilées par sexe (4) destiné à étudier la question de la mesure de l'égalité entre les sexes.
- 4.7 Réunion de travail sur les statistiques relatives à la criminalité (4), en collaboration avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (UNODC) et Eurostat, pour améliorer la comparabilité de ces statistiques.

4.8 Réunion de l'Équipe spéciale des enquêtes sur les budgets-temps (8) en vue d'harmoniser ces enquêtes.

4.9 Réunion régionale sur les indicateurs des OMD (4) pour échanger des bonnes pratiques en matière de production et d'utilisation de ces indicateurs.

Documentation: Documents pour les réunions intergouvernementales sur les statistiques sociales et démographiques (20); documents pour la réunion régionale sur les indicateurs des OMD (2).

b) Publications et autres supports d'information

4.10 Outil méthodologique: Directives sur l'harmonisation des enquêtes sur les budgets-temps (1).

4.11 Outil méthodologique: Directives sur la mesure de la situation économique et sociale des migrants (1).

4.12 Outil méthodologique: Directives sur l'amélioration des statistiques des migrations grâce aux enquêtes sur les ménages, aux données administratives, aux recensements de la population et à d'autres sources de données (1).

4.13 Monographie statistique: Principes de classification des infractions pour améliorer la comparabilité des statistiques de la criminalité à l'échelle internationale (1).

4.14 Monographie statistique: Série d'indicateurs permettant de mesurer les aspects essentiels de l'égalité des sexes (1).

4.15 Normes et études statistiques: Bonnes pratiques en matière de suivi des OMD (1).

c) Coopération technique

4.16 Amélioration de la qualité des statistiques et des indicateurs nécessaires au suivi des progrès accomplis vers la réalisation des OMD et des autres objectifs de développement adoptés sur le plan international (2010-2013), dans le cadre de la septième tranche du projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement pour les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est (voir module 7).

4.17 Renforcement des capacités statistiques et interinstitutionnelles de suivi des OMD grâce à la coopération interrégionale et au partage des connaissances (2011-2012), dans le cadre de la septième tranche du projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement pour les pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est (voir module 7).

4.18 Amélioration des statistiques sur les migrations internationales pour les pays de l'EOCAC, l'accent étant mis sur les États membres du SPECA (projet financé par des ressources extérieures, voir module 7).

4.19 Coopération interrégionale en vue de renforcer les capacités nationales pour mesurer les progrès en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes, dans le cadre de la huitième tranche du projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement pour les pays de l'EOCAC (voir module 7).

4.20 Mission internationale de surveillance et d'observation en Bosnie-Herzégovine pour soutenir le recensement de la population et des logements du pays (service consultatif, voir module 7).

E. Module 5

Activités méthodologiques dans le domaine des statistiques de l'environnement et du développement durable

<i>Présentation du module</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
Travaux d'harmonisation des approches de la mesure du développement durable et d'amélioration des indicateurs de l'état de l'environnement des pays de l'EOCAC, et aide à l'élaboration de statistiques liées aux changements climatiques par les services nationaux de statistique. Ces travaux se traduiront par l'établissement de rapports méthodologiques et de directives concrètes, la collecte de pratiques générales et de supports de formation. Activités de secrétariat pour les équipes de spécialistes travaillant dans ce domaine.	Normes, méthodes et pratiques actualisées et nouvelles destinées à garantir la comparabilité des statistiques à l'échelle internationale

1. Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants*

5.1 Réunion de l'Équipe spéciale chargée de mesurer le développement durable (en collaboration avec Eurostat et l'OCDE) pour établir la version finale de son rapport (3).

5.2 Réunions de l'Équipe spéciale intersectorielle sur les indicateurs de l'état de l'environnement, en collaboration avec la Division de l'environnement de la CEE pour revoir les méthodes et les séries chronologiques appliquées à certains indicateurs de l'état de l'environnement (10, dont 7 additionnelles).

5.3 Réunions de l'Équipe spéciale des statistiques liées aux changements climatiques (4 additionnelles), sous réserve de l'approbation de la Conférence, de son Bureau et du Comité exécutif.

Documentation: Documents pour les réunions intergouvernementales sur les statistiques relatives à l'état de l'environnement et au développement durable ainsi qu'aux domaines connexes (4).

b) *Publications et autres supports d'information*

5.4 Normes et études statistiques: Rapport sur la mesure du développement durable (1).

5.5 Contribution aux travaux portant sur les statistiques liées aux changements climatiques et analyse de la situation et des besoins en matière de données relatives aux statistiques liées aux changements climatiques (parution du produit final escomptée pendant l'exercice biennal 2014-2015) (2), sous réserve de l'approbation de la Conférence, de son Bureau et du Comité exécutif.

c) *Coopération technique*

5.6 Renforcement de la capacité statistique des pays en transition pour évaluer les progrès accomplis dans la réalisation de l'OMD concernant le maintien d'un environnement durable et pour fournir des données sur les vulnérabilités de l'environnement (2012-2013), dans le cadre de la septième tranche du projet inscrit au Compte de l'ONU pour le développement (voir module 7).

F. Module 6

Activités méthodologiques concernant les aspects interdisciplinaires de la statistique officielle

<i>Présentation du module</i>	<i>Réalisation escomptée</i>
<p>Mise au point et promotion de normes, directives et recommandations internationales destinées à améliorer le traitement et la diffusion des statistiques dans les organismes de statistique, en particulier dans les domaines suivants: gestion des systèmes d'information statistique, édition des données, protection de la confidentialité, métadonnées, diffusion et communication d'informations statistiques. Normaliser l'échange de données informatisées et, en particulier, développer et promouvoir l'échange de données et de métadonnées statistiques (SDMX). Faire connaître les bonnes pratiques en matière de gestion des ressources humaines dans les organismes de statistique. Tout cela s'effectuera grâce à une analyse de l'application des normes et des directives et à un échange de données d'expérience entre les pays. Ces travaux se traduiront par l'établissement de directives méthodologiques concrètes, la collecte des pratiques générales et de supports de formation. Activités de secrétariat pour les équipes de spécialistes travaillant dans ce domaine.</p>	<p>Normes, méthodes et pratiques actualisées et nouvelles destinées à garantir la comparabilité des statistiques à l'échelle internationale</p>

1. Produits/activités

a) *Réunions et documents correspondants à l'intention des organes délibérants*

- 6.1 Réunion de travail sur l'édition des données statistiques (5) en vue d'échanger des idées et des bonnes pratiques en matière d'automatisation de l'édition de données.
- 6.2 Réunion sur la gestion des systèmes d'information statistique (10) pour faciliter le partage de logiciels, d'idées et de données d'expérience entre les organismes de statistique.
- 6.3 Réunion de travail sur la communication de statistiques (10) pour échanger de bonnes pratiques et préparer un nouveau guide destiné à améliorer l'initiation à la statistique.
- 6.4 Réunion de travail sur la confidentialité des données statistiques (5) pour partager des idées et des bonnes pratiques en la matière.
- 6.5 Réunion d'experts de la collecte de données (5 additionnelles) pour évaluer s'il faut développer davantage d'outils et de méthodes communs de collecte de données.
- 6.6 Atelier sur la gestion des ressources humaines (5) pour étudier les recommandations sur la formation du personnel, l'application du principe de formation en ligne et les enquêtes auprès du personnel dans les services de statistique.
- 6.7 Réunion sur la modernisation de la production de statistiques (5 additionnelles), en collaboration avec la Fédération de Russie, pour encourager la mise en place de systèmes nationaux de production de statistiques efficaces et durables.

6.8 Réunion de travail sur les métadonnées statistiques (5) pour continuer de développer le Cadre commun de métadonnées et le Modèle générique de processus d'activité statistique.

Documentation: Documents pour les réunions intergouvernementales sur les systèmes d'information statistique (10, dont 3 additionnels).

b) Publications et autres supports d'information

6.9 Normes et études statistiques: Guide sur l'amélioration de l'initiation à la statistique publié dans la série *Making data meaningful* (1).

6.10 Série annuelle de communiqués de presse, notamment d'articles dans *ECE Weekly*, à l'occasion de la tenue des réunions et de la parution des publications (2).

6.11 Maintien en état des ressources électroniques publiques sur l'Internet aux fins d'harmonisation des méthodes statistiques, y compris les wikis et les bases de connaissances, dans les domaines suivants: systèmes d'information statistique, métadonnées, édition des données et utilisation de sources de données administratives et secondaires pour les statistiques officielles (2).

6.12 Participation aux échanges de données grâce aux versions actualisées des Principes et lignes directrices de la CEE pour assurer la confidentialité des données statistiques et l'accès aux microdonnées, y compris aux études de cas nationales nouvelles et révisées (2).

6.13 Gestion du site Web et des informations sur les activités du sous-programme (2).

c) Coopération technique

6.14 Modernisation de la production statistique pour appeler l'attention sur les nouveaux moyens de produire des statistiques et offrir des solutions en vue d'améliorer les processus de production des pays de l'EOCAC et de l'Europe du Sud-Est (projet financé par des ressources extérieures, voir module 7).

G. Module 7

Renforcement des capacités des pays membres de la CEE

Présentation du module (facultatif)

Réalisation escomptée

Veiller à ce que la production et la diffusion de statistiques officielles soient conformes aux normes et directives internationales, et notamment préconiser la mise en place d'un cadre juridique et institutionnel bien conçu pour les systèmes statistiques nationaux des pays de l'ESE et de l'EOCAC.

Favoriser l'exécution et la coordination des activités de renforcement des capacités menées dans le cadre du sous-programme sur les statistiques et exposées dans les autres modules. Réaliser des évaluations générales des systèmes statistiques nationaux pour obtenir une image claire de l'état des statistiques officielles dans ces pays afin de les aider à élaborer des programmes de statistiques et à planifier l'assistance nécessaire en fonction de leurs besoins.

Amélioration de l'assistance fournie pour l'application des normes internationales et des bonnes pratiques en matière de statistiques officielles, en particulier dans les pays les moins avancés de la région de la CEE, y compris en ce qui concerne les indicateurs tenant compte des différences entre les sexes

1. Produits/activités

a) Coopération technique

Renforcement des moyens dont disposent les systèmes statistiques nationaux pour appliquer les normes et directives internationales, en particulier les Principes fondamentaux de la statistique officielle par:

7.1 Des consultations avec les responsables de la gestion des services nationaux de statistiques, sous forme d'évaluations générales à la demande des pays, destinées à évaluer leur système statistique, en collaboration avec Eurostat et l'Association européenne de libre-échange (AELE) (2 évaluations).

7.2 Des ateliers de renforcement des capacités organisés dans le cadre de projets financés sur des ressources extérieures (5) et du Compte de l'ONU pour le développement (4), comme mentionné dans les modules 3 à 6 s'y rapportant.

7.3 Des services consultatifs et des consultations avec des experts des services nationaux de statistiques pour traiter les besoins propres de chaque pays, à la demande de celui-ci (3).

Annexe I

Textes portant autorisation

A. Textes généraux

1. Résolutions de l'Assemblée générale

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
55/2	Déclaration du Millénaire
57/144	Suite à donner aux textes issus du Sommet du Millénaire
57/253	Sommet mondial pour le développement durable
57/270 B	Application et suivi intégrés et coordonnés des résultats des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social
57/274	Rôle de l'Organisation des Nations Unies s'agissant de promouvoir le développement dans le contexte de la mondialisation et de l'interdépendance
59/250	Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
60/1	Document final du Sommet mondial de 2005
61/4	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire
61/13	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de l'Europe
61/16	Renforcement du Conseil économique et social
61/210	Intégration des économies en transition à l'économie mondiale
62/79	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique européenne
62/137	Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
1997/224	Déclaration sur le renforcement de la coopération économique en Europe et Plan d'action
1998/46	Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes
2006/14	Progrès accomplis dans l'application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale, relative à l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies
2006/38	Plan de travail pour la réforme de la Commission économique pour l'Europe et mandat révisé de la Commission
2007/29	Rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16
2007/33	Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies

3. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
E/ECE/1434/Rev.1	Plan de travail pour la réforme de la CEE
E/ECE/RW.2/2000/7	Rapport de la CEE sur la réunion régionale préparatoire de l'examen en l'an 2000 de la mise en œuvre du Programme d'action de Beijing, janvier 2000

B. Textes relatifs au sous-programme**1. Résolutions de l'Assemblée générale**

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
63/155	Intensification de l'action menée pour éliminer toutes les formes de violence à l'égard des femmes
64/132	Suite donnée à la deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement
65/170	Migrations internationales et développement

2. Résolutions du Conseil économique et social

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
2005/13	Programme mondial de recensements de la population et de l'habitat de 2010
2006/6	Renforcement des capacités statistiques
2009/8	Système de comptabilité nationale de 2008

3. Décisions de la Commission économique pour l'Europe

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
C (47)	Principes fondamentaux de la statistique officielle dans la région de la Commission économique pour l'Europe
A (64)	Les travaux de la Commission économique pour l'Europe

4. Décisions de la Commission de statistique de l'ONU

<i>N°</i>	<i>Titre</i>
38/111	Renforcement des capacités statistiques
39/111	Collecte et diffusion des statistiques
39/112	Normes ouvertes communes d'échange et de mise en commun de données et de métadonnées
39/114	Indicateurs du développement
40/110	Statistiques sur l'égalité des sexes (mesure de la violence à l'égard des femmes)
41/105	Comptabilité nationale
42/102	Statistiques ventilées par sexe (égalité des sexes)
42/107	Indicateurs économiques à court terme
42/111	Application des Principes fondamentaux de la statistique officielle

Annexe II

Plan d'évaluation des résultats du sous-programme des statistiques pour l'exercice biennal 2012-2013

<i>Réalisations escomptées (RE) et indicateurs de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013¹</i>	<i>Module d'activités</i>	<i>Réalisations escomptées (RE) et indicateurs de succès (IS) de l'évaluation biennale pour 2012-2013</i>
<p>RE a) Refonte structurelle de l'activité statistique par la coordination entre les différentes organisations internationales et l'élimination des doubles emplois et la correction des lacunes</p> <p>IS a) i) Nombre d'organisations internationales rendant compte régulièrement de leurs activités à la base de données des activités statistiques internationales tenue par la CEE et examinée régulièrement par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2008-2009: 27 organisations</p> <p>2010-2011 (estimation): 26 organisations</p> <p>2012-2013 (objectif): 27 organisations</p> <p>IS a) ii) Nombre de domaines statistiques examinés en détail par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2008-2009: sans objet</p> <p>2010-2011 (estimation): 5 domaines</p> <p>2012-2013 (objectif): 5 domaines</p> <p>RE b) Augmentation du nombre de données statistiques fiables, actuelles et comparables figurant dans la base de la CEE, y compris de données ventilées par sexe, pour tous les pays de la région de la CEE</p>	<p>1. Coordination des activités statistiques internationales dans la région de la CEE</p> <p>2. Base de données statistiques de la CEE</p>	<p>RE 1. Refonte structurelle de l'activité statistique par la coordination entre les différentes organisations internationales et l'élimination des doubles emplois et la correction des lacunes</p> <p>IS 1. i) Nombre d'organisations internationales rendant compte régulièrement de leurs activités à la base de données des activités statistiques internationales tenue par la CEE et examinée régulièrement par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2008-2009: 27 organisations</p> <p>2010-2011 (estimation): 26 organisations</p> <p>2012-2013 (objectif): 27 organisations</p> <p>IS 1. ii) Nombre de domaines statistiques examinés en détail par le Bureau de la Conférence des statisticiens européens</p> <p><i>Mesure des résultats</i></p> <p>2008-2009: sans objet</p> <p>2010-2011 (estimation): 5 domaines</p> <p>2012-2013 (objectif): 5 domaines</p> <p>RE 2. Augmentation du nombre de données statistiques fiables, actuelles et comparables figurant dans la base de la CEE, y compris de données ventilées par sexe, pour tous les pays de la région de la CEE</p>

¹ Les estimations pour 2010-2011 et les objectifs pour 2012-2013 concernant les indicateurs de succès du cadre stratégique ont été ajustés après la collecte des données réelles pour les indicateurs de succès qui a été réalisée à la fin de 2011.

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013¹

Module d'activités

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) de l'évaluation biennale pour 2012-2013

IS b) i) Augmentation du nombre de séries
chronologiques de données statistiques
figurant dans la base de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation):
150 séries chronologiques

2012-2013 (objectif):
155 séries chronologiques

IS b) ii) Pourcentage d'utilisateurs se
déclarant satisfaits, dans les enquêtes
d'évaluation, de la qualité, de l'exhaustivité
et de l'actualité des données contenues dans
la base de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: 84 %

2010-2011 (estimation): 80 %

2012-2013 (objectif): 80 %

RE c) Normes, méthodes et pratiques
nouvelles ou actualisées visant à assurer la
comparabilité des statistiques au niveau
international

IS c) i) Nombre de normes statistiques
internationales nouvelles ou révisées et
de recommandations auxquelles la CEE
a contribué quant au fond

Mesure des résultats

2008-2009: 6 normes ou recommandations
nouvelles ou révisées

2010-2011 (estimation): 6 normes
ou recommandations nouvelles

2012-2013 (objectif): 6 normes
ou recommandations nouvelles

IS 2. i) Augmentation du nombre de séries
chronologiques de données statistiques
figurant dans la base de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation):
150 séries chronologiques

2012-2013 (objectif):
155 séries chronologiques

IS 2. ii) Pourcentage d'utilisateurs se
déclarant satisfaits, dans les enquêtes
d'évaluation, de la qualité, de l'exhaustivité
et de l'actualité des données contenues dans
la base de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: 84 %

2010-2011 (estimation): 80 %

2012-2013 (objectif): 80 %

RE 3. Normes, méthodes et pratiques
nouvelles ou actualisées visant à assurer la
comparabilité des statistiques au niveau
international

IS 3. i) Nombre de normes statistiques
internationales nouvelles ou révisées et de
recommandations relatives aux statistiques
économiques auxquelles la CEE a contribué
quant au fond

Mesure des résultats

2008-2009: 2

2010-2011 (estimation): 2

2012-2013 (objectif): 1

3. Activités
méthodologiques dans le
domaine des statistiques
économiques

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013¹

Module d'activités

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) de l'évaluation biennale pour 2012-2013

IS c) ii) Nombre de domaines statistiques
(d'après la classification de la base de
données des activités statistiques
internationales) faisant l'objet d'un travail
méthodologique de fond de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: 28 domaines

2010-2011 (estimation): 27 domaines

2012-2013 (objectif): 27 domaines

4. Activités
méthodologiques dans le
domaine des statistiques
sociales et
démographiques

IS 3. ii) Nombre de domaines statistiques
(d'après la classification de la base de
données des activités statistiques
internationales) concernant les statistiques
économiques faisant l'objet d'un travail
méthodologique de fond de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: 6 domaines

2010-2011 (estimation): 6 domaines

2012-2013 (objectif): 6 domaines

IS 4. Normes, méthodes et pratiques
nouvelles ou actualisées visant à assurer
la comparabilité des statistiques sociales
et démographiques au niveau international

IS 4. i) Nombre de normes statistiques
internationales nouvelles ou révisées et de
recommandations relatives aux statistiques
sociales et démographiques auxquelles la
CEE a contribué quant au fond

Mesure des résultats

2008-2009: 2

2010-2011 (estimation): 2

2012-2013 (objectif): 3

IS 4. ii) Nombre de domaines statistiques
(d'après la classification de la base de
données des activités statistiques
internationales) concernant les statistiques
sociales et démographiques faisant l'objet
d'un travail méthodologique de fond de
la CEE

Mesure des résultats

2009 (référence): 9 domaines

2010-2011 (estimation): 9 domaines

2012-2013 (objectif): 8 domaines

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013¹

Module d'activités

Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) de l'évaluation biennale pour 2012-2013

5. Activités
méthodologiques dans le
domaine des statistiques
de l'environnement et du
développement durable

IS 5. Normes, méthodes et pratiques
nouvelles ou actualisées visant à assurer la
comparabilité des statistiques de
l'environnement et du développement
durable au niveau international

IS 5. i) Nombre de normes statistiques
internationales nouvelles ou révisées et de
recommandations relatives à la mesure de
l'état de l'environnement et du
développement durable auxquelles la CEE a
contribué quant au fond

Mesure des résultats

2008-2009: 1

2010-2011 (estimation): 1

2012-2013 (objectif): 1

IS 5. ii) Nombre de domaines statistiques
(d'après la classification de la base de
données des activités statistiques
internationales) concernant la mesure de
l'état de l'environnement et le
développement durable faisant l'objet d'un
travail méthodologique de fond de la CEE

Mesure des résultats

2009 (référence): 2 domaines

2010-2011 (estimation): 2 domaines

2012-2013 (objectif): 3 domaines

6. Activités
méthodologiques
concernant les aspects
interdisciplinaires de la
statistique officielle

IS 6. Normes, méthodes et pratiques
nouvelles ou actualisées visant à assurer la
comparabilité des statistiques concernant les
aspects interdisciplinaires de la statistique
officielle au niveau international

IS 6. i) Nombre de normes statistiques
internationales nouvelles ou révisées et de
recommandations relatives aux aspects
interdisciplinaires de la statistique officielle
auxquelles la CEE a contribué quant au fond

RE d) Amélioration de l'assistance fournie pour l'application des normes et bonnes pratiques internationales relatives aux statistiques officielles, en particulier dans les pays les moins avancés de la région de la CEE, y compris en ce qui concerne les indicateurs tenant compte des différences entre les sexes

RE d) i) Nombre de domaines statistiques pour lesquels une assistance technique et des services de conseil sont dispensés

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation): 10 domaines

2012-2013 (objectif): 11 domaines

RE d) ii) Augmentation du pourcentage d'experts nationaux qui, dans les questionnaires d'évaluation, se disent satisfaits de la pertinence et de la qualité des services de conseil, des cours et des ateliers dispensés par la CEE

7. Renforcement des capacités des pays membres de la CEE

Mesure des résultats

2008-2009: 1

2010-2011 (estimation): 1

2012-2013 (objectif): 1

IS 6. ii) Nombre de domaines statistiques (d'après la classification de la base de données des activités statistiques internationales) concernant les aspects interdisciplinaires de la statistique officielle faisant l'objet d'un travail méthodologique de fond de la CEE

Mesure des résultats

2009 (référence): 11 domaines

2010-2011 (estimation): 10 domaines

2012-2013 (objectif): 10 domaines

IS 7. Amélioration de l'assistance fournie pour l'application des normes et bonnes pratiques internationales relatives aux statistiques officielles, en particulier dans les pays les moins avancés de la région de la CEE, y compris en ce qui concerne les indicateurs tenant compte des différences entre les sexes

IS 7. i) Nombre de domaines statistiques pour lesquels une assistance technique et des services de conseil sont dispensés

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation): 10 domaines

2012-2013 (objectif): 11 domaines

IS 7. ii) Augmentation du pourcentage d'experts nationaux qui, dans les questionnaires d'évaluation, se disent satisfaits de la pertinence et de la qualité des services de conseil, des cours et des ateliers dispensés par la CEE

*Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) du cadre stratégique pour 2012-2013¹*

Module d'activités

*Réalisations escomptées (RE) et indicateurs
de succès (IS) de l'évaluation biennale pour 2012-2013*

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation): 75 %

2012-2013 (objectif): 80 %

Mesure des résultats

2008-2009: sans objet

2010-2011 (estimation): 75 %

2012-2013 (objectif): 80 %
